

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du
SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM
Séance du 17 JANVIER 2001

Objet : L'an deux mille un et le dix-sept Janvier
à dix-sept heures trente

DECISION
MODIFICATIVE Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au
nombre
Ex. 2000 prescrit par le règlement dans le lieu habituel de
ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean
THAON

0101/03 Présents ou représentés :

MM. THAON, BALDINI, BARBIER, BONNET, DAVID, DUHALDE,
FRERE, GILLY, LORENZI, MALAUSSENA, MARY, MASCARELLI, MORANI
MMES BELLON, DALMASSO, PECQUEUR, SOMARIA.

Le Président indique que les crédits inscrits
au compte 67 (compte d'ordre) ont été dépassés compte tenu
d'un nombre important de vente de matériels au cours de
l'année 2000.

En conséquence il propose un transfert de
crédits du compte 6411 aux comptes 673 et 675.

Ouï l'exposé du Président, et après en avoir
délibéré, le Comité ouvre les crédits ci-après par
autorisation spéciale :

Débit : compte 64111 : 40 000 F (frais de déplacement)

Crédit : compte 673 : 10 000 F (titres annulés)
compte 675 : 30 000 F (immobilisations cédées)

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au Registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

Le Président,
Jean THAON

